

Le Cardessien

Mairie de Cardesse

Juin 2008 - n°1

Dernière minute :
inondations
page 6

Le mot du Maire

Après les élections municipales du mois de mars 2008, je tenais tout d'abord à vous renouveler tous mes remerciements, ainsi que l'ensemble des conseillers élus, pour la confiance que vous nous avez témoignée. Nous ferons tout notre possible pour mener à bien ce nouveau mandat.

La nouvelle Équipe Municipale vous présente ce bulletin sous une nouvelle forme. Je remercie le comité de rédaction pour son travail. Vous y trouverez les nouvelles fonctions des élus, le résumé de nos différentes réunions ainsi

que les informations relatives à la vie de notre commune.

Les premières réunions ont été consacrées à la mise en place du Conseil et au vote du budget, une des tâches essentielles de notre Commune, certes complexe et technique, mais c'est la traduction concrète de la politique de la municipalité et la matérialisation de nos engagements. Budget équilibré avec des finances maîtrisées et une limitation de l'endettement. Autant l'impôt est nécessaire, autant il doit être mesuré pour être accepté. Cette

année les taux des taxes locales communales ne changent pas.

Le volet urbanisme est en expansion : zones définies sur la Carte Communale, document officiel de référence depuis avril 2007 pour toutes les demandes d'urbanisation.

J'espère pouvoir compter sur la bonne volonté de tous pour que notre Commune continue de progresser paisiblement.

Toute l'Équipe et moi-même vous souhaitons une bonne période estivale.

Dans ce numéro :

<i>Conseil Municipal</i>	2
<i>Commissions</i>	
<i>Associations</i>	
<i>Le Budget</i>	3
<i>Les taxes</i>	
<i>Projet</i>	4
<i>Ecole-Mairie</i>	
<i>Programme voirie 2008</i>	4
<i>Informations diverses</i>	4-5
<i>La Communauté des Communes</i>	5-6
<i>Quelques rappels</i>	6
<i>Inondations</i>	
<i>Le coin des Associations</i>	7

La nouvelle équipe



En médaillon, Pascal Bourgoing (absent lors de la photo)

Avec ce numéro, nous avons le plaisir de vous offrir l'encart «**Territoire Pyrénéen**» paru le 25 mars 2008 dans «**La République**» et «**L'Eclair**», reportage consacré à Cardesse.

Sommaire :

- Pas d'augmentation des taux des taxes locales.
- Los Esbarrits ont sorti leur premier CD et ouvert leur site web.
- Le point sur le projet Ecole/Mairie.
- Une extension à la salle communale.
- Une garderie à l'école à la rentrée.

Les nouveaux élus à votre service

Maire	Bernadette PUYO	Secrétaire administrative
1er adjoint	Christophe PERROCHAUD	Technicien chimie
2ème adjoint	Jean-Louis LAFFARGUE	Retraité cariste
3ème adjoint	Gilbert LAVIE	Retraité Enseignement
Conseillers	Oliver BORDIER	Salaisonnier
	Pascal BOURGOING	Retraité dirigeant d'entreprise
	André CROUTXÉ	Retraité boulanger
	Martine GUILHEM-BOUHABEN	Secrétaire
	Loïc GODIN	Agent entretien hospitalier
	Josiane MARTINEZ	Assistante maternelle
	Mireille PUCHEU	Agricultrice

Quelques rappels utiles :

Tél : 05 59 21 33 14
Fax : 05 59 21 28 65

Secrétariat :

- lundi : 8h30-12h
- jeudi : 8h30-12h

Permanence téléphonique :

- vendredi : 8h30-12h

Permanence de Mme le Maire :

- jeudi : 18h30-19h30

Les Commissions municipales et les Délégations

1 - Finances/Vie sociale et culturelle/Ecole	Mme PUYO - MM. Lavie, Bordier, Bourgoing, Laffargue, Perrochaud - Mmes Martinez, Pucheu.
2 - Bâtiments communaux	Mme PUYO - MM. Perrochaud, Croutxé, Godin, Lavie - Mmes Guilhem-Bouhaben, Martinez, Pucheu.
3 - Voirie, Forêt communale/Assainissement	Mme PUYO - MM. Laffargue, Bordier, Bourgoing, Croutxé, Godin, Perrochaud.
4 - CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)	Présidente : Mme PUYO - Mmes Guilhem-Bouhaben, Martinez, Pucheu, M. Bordier, Mmes Bastard, Diris, Cornevaux, Bordier
5 - Commission électorale	M. Lavie
5 - Délégués aux Syndicats Intercommunaux	Communauté des Communes de MONEIN : regroupant actuellement 9 communes
	Mme Puyo, M. Perrochaud, M. Godin
	Syndicat A.E.P Gave et Baïse
	M. Godin (suppléant : M. Croutxé)
	Syndicat Electrification
	Mme Puyo, M. Laffargue (suppléant : M. Croutxé)
	Syndicat Mixte du Pays de Lacq
La Communauté des Communes de Monein représentée par 6 membres	

Les Associations et leurs responsables



Société de chasse	M. Jean-Jacques CAMI
Club Détente	Mme Marie BASTARD
Comité des fêtes	M. Olivier BORDIER
Los Esbarrits	M. Jean-Louis LAFFARGUE
Association des Parents d'élèves	M. Christophe PERROCHAUD

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2007 qui peut se résumer ainsi :

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	84 869.38 €	Dépenses	97 236.75 €
Recettes	48 948.56 €	Recettes	159 770.49 €
Résultat de clôture	- 35 920.82 €	Résultat de clôture	+ 62 533.74 €
RESULTAT GLOBAL		26 612.92 €	

BUDGET PRIMITIF 2007

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2008 :

Investissement : dépenses et recettes.....	713 871 €
Fonctionnement : dépenses et recettes.....	152 186 €



FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX ANNEE 2007

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition pour l'année 2007 comme suit :

TAXES	TAUX 2007	TAUX 2008	BASES 2008	PRODUIT 2008
Taxe d'habitation	9,53%	9,53%	209 700	19 984 €
Foncier bâti	5,55%	5,55%	133 300	7 298 €
Foncier non bâti	47,48%	47,48%	15 200	7 217 €
TOTAL				34 599 €

Les taux d'imposition (part communale) ne sont donc pas augmentés cette année

SERVICE ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2008

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2008 :

Investissement : dépenses et recettes.....	4 589 €
Fonctionnement : dépenses et recettes.....	31 638 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2008

Il est nécessaire de fixer le prix de la redevance assainissement 2008 basée sur la consommation eau 2007.

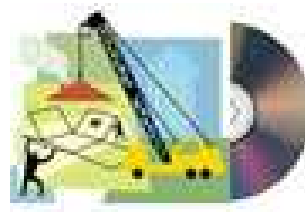
La redevance assainissement 2008 est fixée comme suit :

	2007	2008
Terme fixe	34,00 € H.T	34.51 € H.T.
Prix du mètre cube d'eau consommé	0.73 € H.T.	0.72 € H.T.

Le projet École/Mairie

Recherche d'amiante

Le bureau d'études BATI-CONTROLE missionné pour la recherche d'amiante dans les bâtiments présente la facture d'un montant de 502.32 €. Cette dernière comprend le diagnostic amiante pour 300 € et les analyses au nombre de trois pour 120 € soit un montant total H.T de 420 € (502.32 € T.T.C). Les crédits seront prévus au budget de l'année programme bâtiments communaux 2313-36.



Les plans sont validés

Où en est-on ?

Les plans ont été validés par le Conseil municipal.

Le projet est maintenant en attente du permis de construire.

Dès que celui-ci sera accordé un appel d'offres sera lancé auprès des entreprises.

Programme de voirie communale 2008

Pour cette année, trois chantiers sont prévus.

1 - la mise en place d'enrobés sur la dernière portion du chemin dit de Bellegarde (longueur 420 m).

2 - un revêtement bicouche au chemin du Bois (longueur 180 m) allant de la maison Diris à la maison Hourdebaigt.

3 - un revêtement bicouche sur 3 portions de la côte de Lapuyade (longueur 100 m).

Le coût total estimé par un expert de la DDE s'élève à **35 000 €**.

Un appel d'offres va être lancé sous peu auprès de cinq entreprises de BTP.

Nous avons préféré en faire peu, mais bien.

L'enrobé retenu pour la côte «Bellegarde» est plus cher que le bicouche, mais plus durable !

Informations diverses

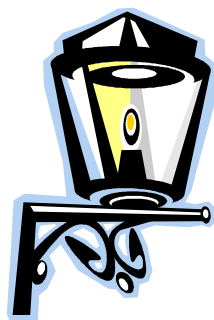
ELECTRIFICATION RURALE

Programme FACES-Sécurisation 2008

Le SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION des P-A a procédé à l'étude des travaux de : **sécurisation quartier des Yolettes - P. 11 « Masque » (en commun avec Lédeuix).**

Mme la Présidente du Syndicat Départemental a informé la commune du coût estimatif des travaux à réaliser qui ont été confiés à l'entreprise FORCLUM.

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Ru-



rale « FACE S - Sécurisation 2008 ».

Le SYNDICAT D'ELECTRIFICATION est chargé de l'exécution des travaux

Montant total des travaux T.T.C.....	14 494.05 €
- participation du F.A.C.E.....	9 284.44 €
- participation du SDEPA.....	2 061.35 €
- T.V.A. préfinancée par le SDEPA.....	2 340.82 €
- participation communale.....	807.44 €

La contribution définitive de la commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

CERTIFICAT D'URBANISME

Un certificat d'urbanisme pour 3 lots à bâtir a été déposé.

Ces terrains étant constructibles sur la carte communale, un avis a été demandé aux concessionnaires des réseaux électriques et eau.

ERDF indique qu'un renforcement du réseau basse tension est obligatoire pour les trois lots.

Le coût total de cette électrification s'élève à 30 450 € H.T. avec une participation de la commune de 6 699 € H.T.

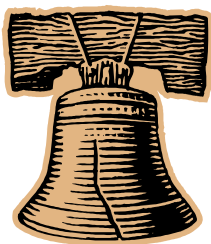
Le Conseil Municipal donne son accord et charge le Syndicat d'Electrification de l'étude technique.

LOGEMENT « ancien presbytère »

Des problèmes de malfaçons sont apparus suite aux travaux réalisés en 2005. Un dossier est en cours avec l'aide de la protection juridique souscrite auprès de Groupama. Pour 2008 il sera effectué la rénovation des W.C. situés au premier étage du logement avec l'aide du service technique de la Communauté de Communes de Monein.

EGLISE : mise aux normes de sécurité de l'installation de l'horloge et des cloches

La Société HEURELEC à Irissary intervient pour la maintenance de l'horloge/cloche de l'église. Cette installation date de 30 ans et n'est pas conforme aux règles actuelles de sécurité. La société a établi un devis comprenant la mise aux normes et la protection en tête d'installation et clocher et le remplacement horlogère/commandes.



Le coût total s'élève à 2 617,85 € H.T. soit **3 130,95 € T.T.C.**

Le Conseil Municipal décide l'exécution de ces travaux de sécurité. Ces crédits sont prévus au budget primitif de l'année.

SALLE COMMUNALE : extension

Suite à une demande de la Société de chasse, nous avons recherché une solution afin d'adjoindre un auvent attendant à la porte de la cuisine.

Considérant que cette construction peut être nécessaire à tout utilisateur de la salle, une pergola en kit a été achetée et sera montée par des bénévoles.

D'une longueur de 5m sur une largeur de 3m, cet auvent permettra de ne pas se mouiller lors des livraisons, de cuisiner à

l'abri pour les « poules au pot » et sera un abri fort pratique pour les traiteurs par exemple.

Reste à le monter !...

Bien entendu, les bonnes volontés pour donner un coup de main seront appréciées.

MERCI d'avance !



« Une extension pratique à la Salle Communale ! »

Garderie à l'école à la rentrée 2008

Après enquête envoyée à tous les parents, une réunion avec les parents intéressés s'est tenue le 12 juin. A l'issue de cette réunion, il a été décidé que la garderie serait mise en place à la rentrée prochaine, aux conditions suivantes :

Horaires : le matin de 8h30 à 9h; le soir de 16h30 à 18h30.

Prix forfaitaire :

- 1 enfant : matin: 1 €; soir: 3 €; journée complète: 4 €.

- 2 enfants : matin: 1,50 €; soir: 4,50 €; journée complète: 6 €.

La garderie sera assurée par Sylvie. Les modalités de fonctionnement seront précisées ultérieurement.

La Communauté des Communes de MONEIN

Composition

Elle est constituée des 9 communes suivantes :

ABOS, CARDESSE, CUQUERON, LACOMMANDE, LAHOURCADE, LUCQ DE BÉARN, MONEIN, PARBAYSE, TARSACQ.

Conseil

La Communauté des Communes de MONEIN est administrée par un **Conseil de Communauté** composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres et répartis comme suit :

- ◆ 3 pour les communes dont la population n'excède pas 2000 habitants.
- ◆ 6 pour les communes de plus de 2000 habitants.

Compétences

Elle a pour mission d'exercer et de réaliser aux lieux et places des communes participantes outre les attributions de plein droit les compétences suivantes :

- ◆ **Le développement économique** : Pépinières d'entreprise, zones artisanales
- ◆ **L'aménagement de l'espace** : Préviation des zones d'aménagement
- ◆ **La protection et la mise en valeur de l'environnement** : ramassage des déchets, déchetterie
- ◆ **Le logement** : Programme Local de l'Habitat
- ◆ **La sécurité** : Centre de secours
- ◆ **L'Aide sociale** : Relais Assistantes Maternelles
- ◆ **L'enseignement** : Concours financier à des actions pédagogiques
- ◆ **L'équipe technique** : elle intervient gratuitement pour la tonte des espaces verts tous les 15 jours. Tous les autres travaux : voirie, logement, station sont facturés au tarif horaire à la Commune.



Info :

Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a mis en œuvre des actions dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Une fiche a été établie pour la commune.

Rappels : Quelques gestes « citoyens »

Ordures et Déchetterie

Nous rappelons que le ramassage des ordures se fait le mercredi matin. Le village et le lotissement sont collectés au porte-à-porte.

Pour les autres, des containers sont placés dans les différents quartiers. Pour des questions d'hygiène et de respect des autres, mettre les ordures dans les containers **au maximum 48 heures avant**.

Cet avis est affiché sur tous les containers

La déchetterie est ouverte le samedi après-midi de 14 heures à 17 heures.

En plus des déchets déjà acceptés : métaux, verre, cartons, plastiques, papier, huiles usagées, encombrants, une benne est réservée aux **déchets verts**.

« De petits gestes élémentaires, simples qui permettront de réduire les nuisances de voisinage... Pensons aux autres ! »

Les eaux naturelles

Dans le dernier Bulletin municipal, il avait été précisé les articles de loi concernant les eaux naturelles et les droits et devoirs de chacun.

Bref rappel :

1. En ce qui concerne les eaux de ruissellement, chacun est tenu de recevoir les eaux qui proviennent des fonds supérieurs par écoulement naturel (art. 640 du Code Civil).

2. Pour les eaux pluviales tombant des toits, tout propriétaire doit faire en sorte que les eaux de pluie qui ruissellent sur le toit de sa construction soient évacuées sur son propre terrain et non directement sur la propriété voisine ou sur le chemin communal (art. 681 du Code Civil).

Il est rappelé expressément que la station d'épuration n'est pas destinée à recevoir les eaux de pluie !

En conséquence, et dans la mesure du possible, **n'envoyez pas les eaux de vos gouttières dans le réseau d'assainissement collectif !**

En conséquence, et dans la mesure du possible, **n'envoyez pas les eaux de vos gouttières dans le réseau d'assainissement collectif !**

Dernière minute ! A propos des inondations...

- Merci tout d'abord aux pompiers, au personnel de la Communauté des Communes pour leur aide, leur dévouement et leur soutien exemplaires.
- Une demande de prise en compte des inondations au titre de « catastrophe naturelle » a été envoyée à la préfecture.
- Un grand merci aussi à toutes les personnes venues aider les habitants les plus touchés, montrant par là que la solidarité n'est pas un vain mot.
- Dès réception de l'arrêté, il faudra déposer un déclaration en mairie dans les 10 jours.

Le coin des Associations

UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Un nouveau comité des fêtes s'est formé, en voici le bureau :

Président d'honneur : Bernadette Puyo; Président : Oliver Bordier; Vice-présidents : Bastien Guilhem et Sébastien Capdevielle; Secrétaire : Martine Guilhem; Trésorière : Marie-Laure Bordier.

Membres actifs : André Puyo, Jean-Louis Laffargue, Kevin Bordier.

D'ores et déjà, il vous donne rendez-vous pour la fête du 15 août.

Voilà un petit aperçu des festivités :

- le 14 au soir : repas-spectacle dansant

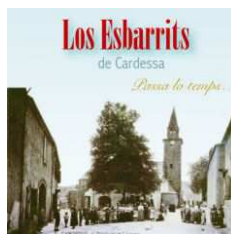
- le 15 : apéritif... Et la suite... avec le programme qui vous sera distribué prochainement...

LOS ESBARRITS: « Passa lo temps »

C'est le titre du CD que « Los Esbarrits de Cardessa » viennent de sortir.

Le 25 avril 2008, le groupe s'est produit devant plus de 300 personnes à la salle du Pont-Lat à Monein.

Par la même occasion, ils ont ouvert un site web :



La jaquette du CD

Adresse : <http://esbarrits.free.fr>

Allez le visiter, vous y retrouverez l'historique du groupe, créé en 1970, et vous y verrez textes, photos, vidéos et extraits musicaux anciens et actuels.

Le CD est en vente au prix de 12 €.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Créée en 1963, ce n'est qu'à partir de 1988 (avec la signature de baux de chasse par les propriétaires volontaires) que la Société de chasse de Cardessa a pu véritablement s'engager efficacement dans une politique de gestion de gibier rompant ainsi avec une tradition de capture uniquement.

Pour cela, malgré un faible nombre de membres locaux, plusieurs actions sont réalisées dont certaines sont peut-être inconnues par les non-initiés.

* LA GESTION DES EFFECTIFS DE GRAND GIBIER : chevreuils (17 bracelets en 2008) et sangliers (5 prises en 2008) se chassent uniquement en plan de chasse.

* LA RÉGULATION DES NUISIBLES : 14 renards ont été tués en battue et la campagne de piégeage de pies qui durera tout l'été a permis déjà près de 40 prises.

* LE REPEUPLEMENT EN PETIT GIBIER : grâce à la création du G.I.C. (Groupement d'intérêt Cynégétique) Lièvre « Carmonlucq » en 1985 la population de lièvres est revenue à un niveau très satisfaisant.

Les lâchers en gibier reproducteur uniquement (les lâchers de gibier de tir la veille de l'ouverture sont arrêtés ici depuis plus de 20 ans) permettent une progression intéressante de la population de faisans sauvages.

* LA MISE EN RÉSERVE pour le petit gibier d'une importante partie de la commune (bas Cardessa) incluant depuis 2007 une zone de DORTOIR A PALOMBES où 8 000 oiseaux ont pu être comptés en janvier 2008. Un spectacle exceptionnel que l'on espère revoir en 2009.

* L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE permettant la nourriture, la protection et le développement du petit gibier : jachère faune sauvage, cultures à gibier, plantation de haies, plantations d'arbres à baies et à fruits.

En plus de ces actions cynégétiques techniques, la Société de chasse participe également à l'ANIMATION DU VILLAGE et à la convivialité avec le désormais traditionnel Repas des Chasseurs qui a réuni cette année encore 115 convives

Le club Détente

Le club compte actuellement une trentaine de membres.

Nous nous retrouvons le mercredi après-midi (tous les 15 jours) à partir de 14 heures à la Salle communale pour des parties de belote, de scrabble et de divers jeux de société.

Un goûter ponctue chacune de nos « réunions », avec quelques extras à l'occasion des fêtes ou des anniversaires des membres.



Deux rendez-vous incontournables chaque année :

- la « poule au pot » organisée en mars à la salle communale.

- un repas au restaurant en septembre.

Pour la poule au pot, toute personne est conviée, même non membre. A bientôt...

APPEL : A vos archives ou greniers...

Afin d'enrichir le site web de la Mairie, nous aimerions récupérer des photos anciennes.

Si vous en avez, quel que soit le sujet, apportez-les à la Mai-

rie. Si vous voulez bien nous les confier, nous en prendrons soin ! Nous les scannerons et nous vous les retournerons.

Merci



Mairie de Cardesse

Rédaction et mise en page
Commission Information du
Conseil Municipal

Tél.: 05 59 21 33 14

Fax: 05 59 21 28 65

Email: mairie-cardesse@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le
Web
<http://cardesse.free.fr>

La nouvelle municipalité édite son premier bulletin.

Nouveau look, nouvelle présentation, nous espérons qu'il vous plaira et surtout qu'il vous apportera les informations que vous attendez.

DATES A RETENIR :

- ⇒ 27-06-08 : fête des écoles (spectacle, repas (buffet froid, 7 €, tickets à acheter à l'école ou à la mairie)
- ⇒ Fêtes du 15 août organisées par le nouveau Comité.
- ⇒ Cinétoile prévu le 18 juillet ou le 16 août.
- ⇒ Moto verte : 1er week-end de juillet
- ⇒ 08-11-08 : Soirée « châtaignes » à la Salle Communale avec « Los Esbarrits »

Le coin loisirs détente

Recette: La crème catalane

Pour 4 personnes.

Préparation : 15 minutes

Repos : 1 heure

Cuisson : 15 minutes

Ingrédients :

- 1 litre de lait
- 50g de maïzena
- 8 jaunes d'œufs
- 1 zeste de citron
- 250g de sucre en poudre
- 1 bâton de cannelle
- 50g de cassonade

Réservez 1/2 verre de lait et faites chauffer doucement le reste dans une casserole.



Dans un bol mélangez la Maïzena, le lait froid, les jaunes d'œufs, le zeste de citron, le sucre.

Versez le tout sur le lait chaud en remuant énergiquement.

Ajoutez le bâton de cannelle.

Lorsque la crème épaissit, retirez la casserole de feu et enlevez le bâton de cannelle.

Versez dans un plat à gratin et laissez refroidir.

Au moment de servir allumez le gril du four et parsemez la crème de cassonade.

Faites caraméliser 2 minutes sous le gril.

Trucs du chef :

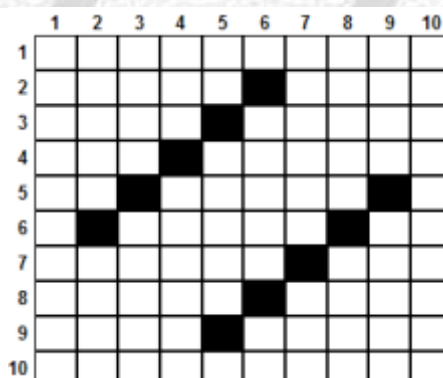
L'idéal est d'utiliser un chalumeau de cuisine pour caraméliser la crème.

Mais si vous n'en avez pas et si le gril de votre four n'est pas très fort, placez le plat à gratin contenant la crème dans un plus grand plat rempli de glaçons avant de le passer au four : ainsi la crème ne se réchauffera pas !

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Philosophie ancienne; 2. Voisin du hareng - Filtre; 3. Sandale - Faisant la sauce; 4. Pièce nordique - Naturaliste suisse; 5. Pour l'avocat - Maladie osseuse (de); 6. Interrompre une activité - Type de littérature; 7. Faire la manche - A l'envers : fin d'office; 8. Boîtes à sièges - Pas rapide de droite; 9. A pris son père pour un ballot - Peau de bouc travaillée; 10. Eprouvant



Verticalement

1. Scier; 2. Produit de végétaux - Petite bière; 3. Pares - Indisposes; 4. Peinture en bâtiment - Cassées; 5. Gentil monstre - Font se gratter; 6. Facile à porter - Bruit de couloir; 7. Nacrer - Ne dit pas; 8. Arrière-train - Greffa; 9. Engin de mort - Violoniste; 10. Article

(Solution dans le prochain numéro)